RAPPORT DE GESTION 2024

Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg

MIGROS

SOMMAIRE

Éditorial 02

Vie de la coopérative 03-07

Organes statutaires 08-09

Marche générale des affaires 10

Exercice comptable 11-19

Rapport de l'organe de révision 20-21

Réseau de vente 2024 22-23

ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs, Chères coopératrices, Chers coopérateurs,

Le monde Migros a vécu une année charnière dans son histoire, en 2024. De nombreuses réorganisations ont été initiées au niveau national et Migros Neuchâtel-Fribourg est fière de participer à la transformation du «M» orange afin de lui redonner la place de leader suisse du supermarché qu'il mérite.

Retour au sommet en 2030

Au début de l'année 2024, Ursula Nold, présidente de l'administration de la FCM et Mario Irminger, président de la direction générale de la FCM ont dévoilé la stratégie pour permettre à Migros de retrouver sa place de leader dans son cœur de métier, le supermarché, d'ici à 2030. Une stratégie comprenant une réorganisation avec, notamment, la vente de certaines entités comme les marchés spécialisés. Notre coopérative ayant toujours limité ses activités en dehors des supermarchés, les impacts pour nos équipes ont été réduits et nous sommes fiers d'avoir pu proposer un nouvel emploi au sein de l'entreprise à toutes les personnes concernées.

Une belle cérémonie pour la Centrale d'exploitation (CEX)

Au sein de notre coopérative, 2024 a été synonyme de renouveau et de fête. Renouveau avec la formation d'un nouveau comité coopératif, présidé par Isabelle Rérat pour la législature 2024-2028. Et fête puisque le 19 juin, nous avons célébré les 40 ans de notre Centrale d'exploitation, plus communément appelée CEX, sur le quai de déchargement des wagons, à Marin-Epagnier. L'occasion de rappeler l'importance de l'ancrage de Migros Neuchâtel-Fribourg dans la région.

Première romande à Avenches

Des fêtes se sont également déroulées dans nos magasins de Fleurier, Cernier, Le Locle et Avenches, lors de leur réouverture après rénovations. Particularité pour Avenches: il s'agit de la première Migros de Suisse romande à proposer le nouveau concept de vente «Papillon». Un aménagement qui a immédiatement séduit tant la clientèle que le personnel.

Durabilité et fiabilité

En 2024, Migros Neuchâtel-Fribourg a poursuivi sa stratégie énergétique lors des rénovations citées ci-dessus, en faisant l'acquisition d'un deuxième camion 100% électrique, en proposant des bornes de recharge rapide dans les parkings de Marin Centre et Avry Centre et en mettant en service de nouvelles installations photovoltaïques sur les toits de nos filiales.

Enfin, cette année mouvementée a prouvé que nous pouvons compter sur une clientèle fidèle ainsi que sur des collaboratrices et collaborateurs dévoués, passionnés et attachés à offrir un service toujours irréprochable. Grand merci à toutes et tous pour l'excellent travail fourni au quotidien et bravo à nos apprenti-e-s qui ont tou-te-s réussi leur examen final pour la 3ème année consécutive.

Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg

Thierry Grosjean
Président de l'administration

Jean-Marc Bovay
Directeur

VIE DE LA COOPÉRATIVE

Carton plein pour la couronne des rois géante de Marin Centre. Les 7'000 boules concoctées par FFB-Group (Jowa) à Ecublens ont ravi la clientèle, le samedi 6 janvier 2024. Très appréciée, cette animation a permis de vendre 1'770 couronnes à Marin Centre, contre 1'150 l'année précédente.

Le jardin de Pâques s'installe à Avry Centre. Après le succès rencontré en 2023 à Marin Centre, cet univers géant inspiré d'Alice au pays des merveilles a déménagé en terres fribourgeoises. Contes de Pâques, ateliers de bricolages et activités interactives étaient proposés pour le plus grand plaisir des enfants et des familles.

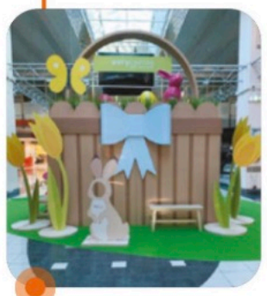

Grandes avancées dans la stratégie «Energie et Climat». Migros Neuchâtel-Fribourg a poursuivi sa stratégie de développement durable avec l'augmentation du nombre d'installations photovoltaïques sur les toits de nos magasins (19 en fin d'année 2024), l'installation de bornes de recharge rapide dans les parkings de Marin et Avry Centre, ainsi que l'acquisition de deux camions 100% électriques, l'un en mars et l'autre en décembre. Une borne de recharge rapide, fournie par Migrol, avait été installée au préalable sur le site de la centrale d'exploitation, à Marin-Epagnier. Elle permet de charger intégralement ces camions en 2 heures pour leur offrir une autonomie moyenne de 400km.

Myriam et Alexis remportent les premiers «MARIN LEGO® MASTERS». Marin Centre a vécu trois semaines intenses au rythme des LEGO® avec de nombreuses activités pour les enfants et les adultes qui ont attiré les foules. Et comme apothéose, les premiers «MARIN LEGO® MASTERS», samedi 6 avril. Six duos venant de toute la Suisse ont déployé créativité et dextérité pour réaliser en deux heures un œuf de Pâques mis en scène avec une petite histoire, sous le regard avisé du jury composé de Eric et Alex, alias Brickmasters, vainqueurs de la saison 2 de «LEGO® MASTERS» sur M6. Alexis, 16 ans, et sa maman Myriam, venant de Cornaux (NE), ont remporté la première édition de ce concours.

Musique et souvenirs pour fêter les 40 ans de la CEX. Inaugurée le 22 juin 1984, notre Centrale d'exploitation (CEX) de Marin-Epagnier a fonctionné sans interruption pendant 40 ans, malgré un blocage paysan, un incendie de camion, l'incendie du Papiliorama et le Covid. Pour fêter ce jubilaire, le conseiller d'État, Alain Ribaux et la présidente de la commune de la Tène, Valérie Dubosson se sont exprimés aux côtés de Jean-Marc Bovay et Thierry Grosjean sur le quai nord de la logistique. La chanteuse et compositrice neuchâteloise Giulia Dabalà a apporté une touche musicale à l'événement qui s'est déroulé en présence des employé.e.s de la CEX et de partenaires.

Migration sur un nouveau système financier. Dans le cadre du programme national Eiger, les équipes des finances ont migré avec succès sur un nouveau système moderne, permettant de réagir rapidement aux exigences changeantes, même à l'avenir. Celui-ci offre une base technologique solide et viable pour les vingt prochaines années environ. Dans le même temps, les processus sont harmonisés et standardisés et dans la mesure du possible numérisés afin de garantir la compétitivité à long terme.

Grand succès pour le premier Samedi du Partage fribourgeois. Modèle déjà éprouvé dans les cantons de Vaud et Genève, le Samedi du Partage s'est déroulé pour la première fois à Fribourg, sous l'impulsion de la Banque Alimentaire Fribourgeoise. Huit magasins de la coopérative ont participé à cette opération vendredi 31 mai et samedi 1er juin 2024. Le contenu offert par notre clientèle a rempli 1'000 cartons bananes, redistribués à des associations venant en aide aux personnes dans le besoin.

Une journée sous le signe de la fraîcheur. Jeudi 6 juin 2024, nos gérant-e-s avaient rendez-vous à Kerzers pour une journée pleine de découvertes et d'expériences avec comme thématique la fraîcheur. Cinq groupes se sont rendus à tour de rôle dans des ateliers pour, par exemple, apprendre à cueillir des asperges, laver des radis ou préparer des salades.

100% de réussite. Pour la troisième année consécutive, l'intégralité des apprenti-e-s de la coopérative ont réussi leur examen final dans des domaines variés: apprenti-e-s gestionnaires du commerce de détail, assistant-e-s du commerce de détail, logisticiens, conductrice de véhicules lourds, médiamaticien, employée de commerce et stagiaire maturité 3+1. Ce succès est une preuve de l'engagement de Migros Neuchâtel-Fribourg pour le développement et la formation continue.

VIE DE LA COOPÉRATIVE

Le magasin du Locle flambant neuf réouvre ses portes après six mois de fermeture. Migros Neuchâtel-Fribourg a investi 7 millions de francs pour rénover et transformer complètement cette filiale de 1'320m² qui propose, désormais sur un seul étage, un supermarché moderne, agréable et accueillant. «Une transformation complète et exigeante», a estimé Jean-Marc Bovay lors de l'inauguration, le 9 septembre. Cette nouvelle disposition améliore l'expérience client et facilite le travail des équipes. Elle permet également de réduire de près de 60% la consommation électrique et de chaleur.

Les grands patrons de Migros en visite à Marin. Mercredi 25 et jeudi 26 septembre 2024, Mario Irminger, président de la direction générale de la FCM et Peter Diethelm, CEO de Migros Supermarché SA, étaient de passage à Migros Neuchâtel-Fribourg. Ils ont participé mercredi après-midi à la séance des cadres et jeudi matin à une séance de travail intensive avec notre direction au complet. Le président de notre conseil d'administration, Thierry Grosjean, ainsi que Guido Rast, président du conseil d'administration de Migros Supermarché SA ont également participé à cette matinée productive et enrichissante.

Nouveau concept de magasin en première romande. La filiale d'Avenches a été choisie comme pilote romand pour l'implantation du nouveau concept d'aménagement Migros «LK Papillon»: un agencement moderne, cosy, accueillant et une approche différente dans le parcours client avec, notamment, le surgelé en sortie de magasin. La succursale a été fermée pendant deux mois pour réaliser ce chantier de rénovation sur les 1'070m² de surface de vente. Des panneaux solaires ont été posés sur le toit et l'isolation du bâtiment a été optimisée. 5,3 millions de francs ont été investis dans cette rénovation.

Fermeture du bureau de change. Ouvert en 2018, notre bureau de change du centre des Eplatures n'a pas atteint ses objectifs et la forte baisse du change physique au profit d'une utilisation accrue des cartes de crédit a précipité sa fermeture en fin d'année 2024.

Finn à la rencontre de la clientèle et du personnel. Pour diffuser la magie de Noël de manière originale, notre coopérative a fait l'acquisition d'un costume géant de Finn, le célèbre lutin Migros. Notre clientèle a été enchantée de pouvoir faire des «Selfinn» à ses côtés dans nos magasins. Des moments ont aussi été réservés pour le personnel qui n'a pas manqué de poser avec la star de Noël.

Le nouveau comité coopératif de Migros Neuchâtel-Fribourg s'est réuni mercredi 28 août au Marin Business Center pour sa séance constitutive. Isabelle Rérat a été élue présidente. Elle sera épaulée par Catherine Geiser à la vice-présidence, ainsi que par le bureau, composé de 7 membres, qui est en charge de la préparation des séances. Les membres de la commission des affaires culturelles et sociales ainsi que de la commission des assortiments et magasins ont également été désignés.

La promotion Playmobil Migros cartonne. «Votre idée de Playmobil Migros est géniale!» A l'image de la jeune Ella, notre clientèle a été enchantée par la Playmobil Mania nationale qui permettait d'acquérir une Migros Playmobil et cinq sets représentant chacun un secteur du magasin. Le concours de créations originales, organisé à l'interne, a permis d'augmenter l'engouement autour de cette promotion qui a décidément fait fureur auprès de tous!

Un magasin de rêve au Val-de-Travers. La nouvelle Migros MM de Fleurier a été inaugurée le 27 novembre après plusieurs mois de travaux dans un magasin resté ouvert pendant le chantier. Un investissement de plus de 5 millions de francs a permis de rénover la filiale de 1'300m², du sol au plafond, de mettre en place le système subito, de réaliser des améliorations énergétiques et d'installer un ascenseur vitré à la place des escalators. Pour fêter cette réouverture, de nombreuses animations ont été organisées avec, notamment, un concours, la présence du camion Migros Ford T original et une matinée en direct sur RTN.

Le Val-de-Ruz a aussi sa nouvelle Migros. Après plusieurs mois de travaux, notre succursale de Cernier accueille sa clientèle dans un nouvel écrin moderne, spacieux et économe en énergie, depuis le mercredi 4 décembre 2024, quelques jours après celle de Fleurier. Plusieurs activités ont été réalisées pour marquer le coup, dont la présence de RTN, de Finn et d'une lutine distribuant un cadeau à l'entrée.

ORGANES STATUTAIRES

LÉGISLATURE 2024-2028
SITUATION AU 1ER JANVIER 2025

Comité coopératif

Présidente

Rérat Isabelle

Membres

Aubry-Baume Marie-France

Bonvallat Pierre-André

Buchs Gilles

Chambet Cousin Marie-Pierre

Charrière Nicole

Chassot Nadia

Chiffelle Jean-Jacques

Cotting Anne

Currat Bena Marie-Pierre

Ecoffey Laurence

Fasel Julien

Fischer Anne-Lise

Frein Nicolas

Fries Jean-Marc

Froidevaux Catherine

Geiser Catherine

Gillard Michèle

Glatz Stefan

Gomez Joséphine

Graf Cornelia

Gross Gilles

Kolly Christian

Leimgruber Véronique

Leuba Thierry

Morand Bourqui Réjane

Nobs Kathy

Perla Rita

Riedi Jean-Marc

Rottermann Guy

Rufenacht Solange

Sansonnens Luc

Santisteban Marise

Schmutz Gilbert

Schorderet Nicole

Soguel André

Spring Sabine

Sprunger Pierre-Yves

Stadler Erika

Thorimbert Sébastien

von Kaenel Valérie

Vuillème Joëlle

Waefler Nicolas

Wildhaber Natacha

Zuercher-Garcia Jessica

Délégués Migros Neuchâtel-Fribourg à l'Assemblée des délégués de la Fédération des coopératives Migros

Aubry-Baume Marie-France
Bonvallat Pierre-André
Morand Bourqui Réjane
Rérat Isabelle
Riedi Jean-Marc
Spring Sabine
Sprunger Pierre-Yves
Stadler Erika

Administration

Membres de l'administration.

Président

Grosjean Thierry

Membres

Berset Benoît (élu du personnel)
Bürgisser Nicola (Comité audit et finances)
Guillet Pascal
Gumy Olivier (Comité audit et finances)
Gutmann Séverine (vice-présidente, Comité audit et finances)
Kunz Beat
Perret Aebi Laure-Emmanuelle
von der Weid Géraldine

Direction

Membres de la direction.

Directeur

Bovay Jean-Marc

Membres

Berset Stéphane, vice-directeur, commercial
Carrard Jérôme, sous-directeur, finances, informatique, logistique
Menoud David, sous-directeur, immobilier
Rolle Véronique, sous-directrice, ressources humaines et culturel

Fondés de pouvoir

Baudois Jacqueline
Burren Michel
da Costa Sandra
de St-Félix Patrick
Gagnebin Marisis
Geissmann Giliane
Gross Pierre-Yves
Hamrani Kader
Henchoz François
Huguelet Cédric
Mauron Frédéric
Mayoraz Patrick
Moret Sébastien
Stegmann Géraldine
Steiner Bruno
Zogg Christian

Organe de révision

Ernst & Young AG, succursale à Lausanne

MARCHE GÉNÉRALE DES AFFAIRES

Marche générale des affaires

Avec un chiffre d'affaires net de CHF 738.9 millions, la Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg présente un exercice 2024 en légère baisse de -1.2% (CHF -9.2 millions par rapport à l'exercice précédent). Le chiffre d'affaires du commerce de détail régresse de CHF -7.7 millions. Cette baisse est liée à la fermeture de plusieurs magasins et restaurants pour cause de travaux, tels que Le Locle, Avenches et Gruyère Centre. Il y a eu un certain report sur les magasins proches de ceux-ci, mais sans permettre une compensation totale.
La gastronomie a vu également son chiffre d'affaires se réduire du fait principalement de la fermeture provisoire du restaurant à Gruyère Centre durant les travaux de rénovation.
Les marchés spécialisés connaissent à nouveau une année difficile avec une baisse du chiffre d'affaires de 28.0% par rapport à 2023.

Evénements exceptionnels

Plusieurs éléments exceptionnels sont à relever. Tout d'abord, la réorientation des marchés spécialisés Migros a été décidée fin 2023. Dans les communiqués de presse du 2 février 2024 et du 18 juin 2024, il a été annoncé publiquement que de nouveaux propriétaires étaient recherchés pour les marchés spécialisés. Les effets comptables qui découlent de cette décision sont pris en compte dans les comptes annuels 2024. Pour rappel, une première partie avait été mis en charge de l'exercice 2023. A cela s'ajoute la postposition d'un prêt de CHF 3.5 millions fait à la société Migros Logistique Romande.

Autres charges d'exploitation

Les charges marchandises ont diminué de CHF 11.5 millions en raison de la baisse du volume et des prix d'achat.
Les charges de personnel ont augmenté de CHF 1 million si on exclut la dissolution de la provision pour le pont AVS faite en 2023. Cette hausse est due à la politique salariale 2024.
La situation géopolitique a également engendré une inflation, avec pour conséquence des charges d'énergie supérieures de CHF 1 million par rapport à l'année précédente.

Situation financière

Le cash-flow généré par les activités de la coopérative continue de permettre de financer les investissements et de rembourser les dettes.
La situation financière de la coopérative reste saine. Les capitaux propres se montent au 31 décembre 2024 à CHF 230.9 millions soit à 56.7% du total du bilan (exercice précédent: CHF 202.7 millions, soit 53.6 %).

Evaluation des risques

La Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg dispose d'un processus de gestion des risques. L'Administration s'assure que l'évaluation des risques soit réalisée dans les délais et de manière adéquate. La Direction l'informe régulièrement de la situation de la coopérative en matière de risques.
L'Administration a réalisé la dernière évaluation des risques le 20 février 2025 et a constaté que les risques sont fondamentalement bien couverts par des stratégies, des processus et des contrôles.

Perspectives

La Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg est une entreprise en bonne santé, qui jouit de la confiance de la population. Elle remplit ses engagements et agit de manière responsable dans une conjoncture instable.
La gestion rigoureuse à tous les niveaux de l'entreprise continue de rester le mot d'ordre. Des programmes de redynamisation du chiffre d'affaires et d'efficience des coûts sont menés de concert avec l'ensemble du Groupe Migros. La création de Migros Supermarché SA, dans laquelle Migros Neuchâtel-Fribourg détient une part du capital-actions, a comme objectif de renforcer et développer le commerce de détail Migros.
L'entreprise continuera de répercuter sur les prix de vente les gains de productivité. À l'avenir, la Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg continuera de développer son réseau de vente avec des magasins de proximité, et s'engagera à proposer le meilleur rapport qualité/prix. Parallèlement au renforcement de sa compétitivité économique, elle promet de poursuivre son engagement social et écologique, fidèle à ses valeurs.

Jean-Marc Bovay
Directeur

Jérôme Carrard
CFO Sous-directeur

EXERCICE COMPTABLE

COMPTES STATUTAIRES DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL-FRIBOURG, La Tène

COMPTE DE RÉSULTAT
(en CHF)

	Remarque	2024	2023
Produits nets			
Commerce de détail		699'264'378	706'981'737
Commerce de gros		226'038	1'330'535
Restaurants		15'223'688	15'848'140
Prestations de services		24'235'843	23'952'653
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services		**738'949'947**	**748'113'065**
Autres produits			
Autres produits d'exploitation		10'254'340	8'577'492
Total produits d'exploitation		**749'204'287**	**756'690'557**
Charges d'exploitation			
Charges de biens et prestations de services		-517'087'880	-528'559'954
Charges du personnel	1	-113'844'452	-110'984'028
Charges de loyer		-20'666'922	-20'991'442
Entretien des installations		-5'766'895	-5'838'094
Énergie et matériel de consommation		-11'643'449	-10'669'445
Charges de publicité		-3'927'096	-4'453'083
Frais administratifs		-5'351'468	-5'068'681
Autres charges d'exploitation		-22'768'551	-19'534'842
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	2	-28'307'414	-33'032'500
Total charges d'exploitation		**-729'364'127**	**-739'132'069**
Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)		**19'840'160**	**17'558'488**
Résultat financier	3	2'486'542	2'578'949
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	4	5'933'298	72'563
Résultat avant impôts		**28'260'000**	**20'210'000**
Impôts directs		-	-
Bénéfice de l'exercice		**28'260'000**	**20'210'000**

COMPTES STATUTAIRES DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL-FRIBOURG, La Tène

BILAN
(en CHF)

ACTIFS

	Remarque	31.12.2024	31.12.2023
ACTIF CIRCULANT			
Trésorerie		9'990'965	12'637'369
Compte courant vis-à-vis d'entreprises du groupe		6'516'965	4'771'591
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services			
- vis-à-vis d'entreprises du groupe		534'553	1'518'371
- vis-à-vis de tiers		1'617'625	4'761'667
Autres créances à court terme			
- vis-à-vis de tiers		4'159'751	3'471'113
Stocks marchandises		19'495'840	21'038'415
Actifs de régularisation		586'097	292'437
TOTAL ACTIF CIRCULANT		**42'901'796**	**48'490'963**
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations financières			
- vis-à-vis d'entreprises du groupe	5	95'000'000	75'000'000
- vis-à-vis de tiers		40'019	50'019
Participations			
- entreprises du groupe	5	12'840'802	10'805'000
Immobilisations corporelles			
- Terrains et bâtiments		189'482'831	192'080'536
- Installations techniques et machines		34'899'943	31'292'699
- Autres immobilisations corporelles		8'934'734	8'058'186
- Constructions en cours		22'992'868	12'070'555
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		**364'191'197**	**329'356'995**
TOTAL ACTIF		**407'092'993**	**377'847'958**

COMPTES STATUTAIRES DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL-FRIBOURG, La Tène

BILAN
(en CHF)

PASSIFS

	Remarque	31.12.2024	31.12.2023
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME			
Dettes résultant de la vente de biens et de prestations de services			
- vis-à-vis d'entreprises du groupe		652'923	616'922
- vis-à-vis de tiers		18'245'494	17'005'022
Dettes à court terme portant intérêt			
- comptes de participation M		5'872'236	6'452'214
Autres dettes à court terme			
- vis-à-vis de tiers		7'322'035	8'849'955
Passifs de régularisation	7	17'630'389	17'709'775
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		**49'723'077**	**50'633'888**
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME			
Dettes à long terme portant intérêt			
- vis-à-vis d'entreprises du groupe	6	100'000'000	100'000'000
- vis-à-vis de tiers		1'255'785	1'243'532
Provisions	8	25'186'373	23'284'680
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		**126'442'158**	**124'528'212**
TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS		**176'165'235**	**175'162'100**
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		40	1'275'140
Réserve légale issue du bénéfice		900'000	900'000
Réserves facultatives issues du bénéfice		200'510'718	142'972'769
Bénéfice reporté		-	37'327'949
Bénéfice de l'exercice		28'260'000	20'210'000
TOTAL CAPITAUX PROPRES		**230'927'758**	**202'685'858**
TOTAL PASSIF		**407'092'993**	**377'847'958**

Rapport de Gestion 2024

COMPTES STATUTAIRES DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL-FRIBOURG, La Tène

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
(en CHF)

	2024	2023
Bénéfice de l'exercice	**28'260'000**	**20'210'000**
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	24'807'414	30'532'500
Constitution / (Dissolution) Provision immobilisations financières	3'500'000	2'500'000
Bénéfice découlant de la vente d'actifs immobilisés	-5'933'298	-72'563
Variation des provisions	1'901'693	-2'143'819
Cash-flow	**52'535'809**	**51'026'118**
Variation des créances à court terme	1'693'849	4'720'695
Variation des stocks marchandises	1'542'575	1'651'404
Variation des actifs de régularisation	-293'660	-95'181
Variation des dettes à court terme	-2'839'878	506'911
Variation des passifs de régularisation	-79'386	350'377
Flux de trésorerie lié aux activités d'exploitation	**52'559'309**	**58'160'324**
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement		
Investissements		
- Immobilisations financières	-48'500'000	-17'500'000
- Participations	-2'035'802	-
- Immobilisations corporelles	-40'848'639	-22'248'217
Désinvestissements		
- Immobilisations financières	25'010'000	5'010'000
- Immobilisations corporelles	11'754'554	72'563
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement	**-54'619'887**	**-34'665'654**
Flux de trésorerie lié aux activités de financement		
Variation des dettes à court terme portant intérêt	-579'979	-500'479
Variation des dettes à long terme portant intérêt	12'253	-21'475'220
Variation du capital social	-18'100	-2'290
Flux de trésorerie lié aux activités de financement	**-585'826**	**-21'977'989**
Variation de la trésorerie	**-2'646'404**	**1'516'681**
Justificatif de trésorerie :		
Trésorerie : état au 1er janvier	12'637'369	11'120'689
Trésorerie : état au 31 décembre	9'990'965	12'637'369
Variation de la trésorerie	**-2'646'404**	**1'516'680**

Rapport de Gestion 2024

COMPTES STATUTAIRES DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL-FRIBOURG, La Tène

REMARQUES
(en CHF)

		2024	2023
1	**Charges de personnel**		
	Salaires et traitements	-87'805'864	-87'617'913
	Assurances sociales	-10'950'407	-11'022'276
	Dissolution rente de remplacement AVS	124'545	1'912'383
	Institutions de prévoyance professionnelle	-10'255'563	-10'199'732
	Autres charges de personnel	-4'957'163	-4'056'490
		-113'844'452	**-110'984'028**
2	**Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé**		
	Terrains et bâtiments	-11'459'692	-14'523'242
	Installations techniques et machines	-10'014'184	-13'183'621
	Autres immobilisations corporelles	-3'333'538	-2'825'637
	(Constitution) / Dissolution Provision immobilisations financières	-3'500'000	-2'500'000
		-28'307'414	**-33'032'500**
3	**Résultat financier**		
	Produits d'intérêts	1'666'842	1'736'129
	Résultat des participations	1'537'250	1'537'550
	Charges financières	-717'550	-694'730
		2'486'542	**2'578'949**
4	**Résultat exceptionnel, unique ou hors période**		
	Bénéfices sur ventes d'immobilisations	5'933'298	72'563
		5'933'298	**72'563**
5	**Immobilisations financières et participations entreprises du groupe**		
	Immobilisations financières *	95'000'000	75'000'000
	Participations	12'840'802	10'805'000
		107'840'802	**85'805'000**

*Remboursement du prêt par Marin Centre SA pour CHF 10 millions. Prêt postposé de CHF 3,5 millions octroyé à MLR SA et provisionné immédiatement. Remboursement placement à terme de 15 millions et placement à terme de CHF 45 millions auprès de FCM.

6	**Dettes à long terme vis-à-vis du groupe**		
	Emprunts auprès de la Fédération des Coopératives Migros		
	Emprunt (échéance 2026)	50'000'000	50'000'000
	Emprunt (échéance 2028)	50'000'000	50'000'000
		100'000'000	**100'000'000**
7	**Passifs de régularisation**		
	Loyers reçus d'avance vis-à-vis d'entreprises du groupe	6'653'401	7'885'801
	Intérêts courus vis-à-vis d'entreprises du groupe	606'617	583'667
	Provision Cumulus	5'950'000	6'285'353
	Autres passifs de régularisation	4'420'371	2'954'954
		17'630'389	**17'709'775**
8	**Provisions à long terme**		
	Rente de remplacement AVS	396'571	521'116
	Fonds de rénovation immeubles	1'000'000	1'000'000
	Provisions contrat déficitaire	20'138'559	20'363'564
	Provisions restructuration	2'226'243	-
	Autres provisions à long terme	1'425'000	1'400'000
		25'186'373	**23'284'680**

COMPTES STATUTAIRES DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL-FRIBOURG, La Tène

ANNEXE
(en CHF)

Informations relatives aux principes comptables utilisés pour l'établissement des comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la législation suisse, notamment les articles sur la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes, ainsi que d'autres obligations de transparence et de diligence du Code des obligations (art. 957 à 964).

La présentation des comptes exige de l'Administration des estimations et des évaluations pouvant avoir une incidence sur le montant des actifs et des dettes comptabilisés, ainsi que des engagements conditionnels à la date du bilan, mais aussi des produits et des charges de la période de référence. En l'occurrence, l'Administration décide, à sa seule discrétion, de l'utilisation des marges de manœuvre légales existantes en matière d'évaluation et d'inscription au bilan. Pour le bien de l'entreprise et dans le respect du principe de prudence, il est possible de procéder à des amortissements et à des corrections de valeur, ainsi que de constituer des provisions dépassant le cadre requis au plan économique.

La coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg ne publie pas ses états financiers consolidés parce que les états financiers consolidées de la Féderation des coopératives Migros Zurich sont publiées selon les normes reconnues de SWISS GAAP RPC qui contiennent également les états de la coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg.

Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du compte de résultat et du bilan

Les informations correspondantes relatives aux différents postes du compte de résultat et du bilan figurent dans les "Remarques".

La réorientation des marchés spécialisés Migros a été décidée fin 2023. Dans les communiqués de presse du 2 février 2024 et 18 juin 2024, il a été annoncé publiquement que de nouveaux propriétaires étaient recherchés pour toutes les marchés spécialisés Migros. Les effets comptables autorisés et évaluables de cette décision sont pris en compte dans les comptes annuels 2024.

Participations importantes

	31.12.2024	31.12.2023
FEDERATION DES COOPERATIVES MIGROS, ZURICH, capital social CHF 15'000'000.00		
Part du capital	4.30%	4.30%
Pourcentage des droits de vote	8.11%	8.11%
MARIN CENTRE SA, MARIN-EPAGNIER, capital actions CHF 17'300'000.00		
Part du capital	50.00%	50.00%
Pourcentage des droits de vote	50.00%	50.00%
STREGA SA, MARIN-EPAGNIER, capital actions CHF 100'000.00		
Part du capital	100.00%	100.00%
Pourcentage des droits de vote	100.00%	100.00%
MIDUCA SA, ZURICH, capital actions CHF 10'000'000.00		
Part du capital	10.00%	10.00%
Pourcentage des droits de vote	10.00%	10.00%
MIGROS LOGISTIQUE ROMANDE SA, ECUBLENS, capital actions CHF 1'600'000.00		
Part du capital	25.00%	25.00%
Pourcentage des droits de vote	25.00%	25.00%
MIGROS SUPERMARCHÉ SA, ZURICH, capital actions CHF 329'705.60		
Part du capital	3.87%	0.00%
Pourcentage des droits de vote	3.87%	0.00%

Les participations indirectes figurent dans les comptes annuels de la Fédération des Coopératives Migros.

COMPTES STATUTAIRES DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL-FRIBOURG, La Tène

ANNEXE
(en CHF)

Engagements conditionnels

La Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg est impliquée dans des litiges dans le cadre de ses activités commerciales ordinaires. Bien qu'il soit impossible de prédire l'issue définitive de ces affaires pour l'heure, la société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg part du principe qu'aucune d'elles n'aura de répercussions négatives importantes sur son activité commerciale ou sur sa situation financière. Les décaissements attendus font l'objet de provisions.

Dans le cadre du financement de Miduca SA qui fournit des services aux coopératives Migros régionales dans le domaines des écoles-clubs et de la formation d'adultes, la Fédération des coopératives Migros a accordé à Miduca SA un prêt pouvant aller jusqu'à CHF 15 millions. Les coopératives impliquées dans Miduca SA garantissent cet emprunt dans le cadre de leur clé de couverture des déficits, soit 5,5% pour la Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg.

Dans le cadre du financement de MLR SA, Société coopérative Migros Valais lui a accordé un prêt pouvant aller jusqu'à CHF 29 millions.- Les coopératives de Migros Valais, Migros Genève, Migros Vaud et Migros Neuchâtel-Fribourg garantissent cet emprunt, soit 25% pour la Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg.

Cautionnement solidaire d'un montant maximal de CHF 0,4 million échelonné dans le temps lié à un contrat de bail cédé.

	31.12.2024	31.12.2023
Autres informations		
Dettes découlant de contrats de leasing non portées au bilan avec une échéance > 1 an	161'162'226	169'114'361
Échéances des dettes à long terme portant intérêt		
exigibilité de 1 à 5 ans	100'000'000	100'000'000
exigibilité supérieure à 5 ans	1'255'785	1'243'532
Effectifs		
Employés fixes	1'544	1'546
Apprentis	6986	
Employés à temps partiel rémunérés à l'heure	114	186
Total des postes	**1'727**	**1'818**
Equivalent en temps plein au 31 décembre	1'423	1'494

Honoraires versés à l'organe de révision

Prestations en matière de révision	160'700	113'900

Rapport sur les devoirs de diligence en matière de travail des enfants

Le rapport consolidé sur le développement durable de la Fédération des coopératives Migros pour le groupe Migros comprend l'obligation de publication selon le guide de l'OCDE du 30 mai 2018 et selon les référentiels internationalement reconnus que sont les conventions OIT n° 138 et 182, ILO-IOE Child Labour Guidance Tool for Business du 15 décembre 2015. La coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg est incluse dans ce rapport consolidé.

Événements importants survenus après la date du bilan

Après la date du bilan et jusqu'à la résolution sur les comptes annuels statutaires par l'Administration de la coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg, aucun événement important n'est survenu.

Information complémentaire

Il n'y a pas d'autres faits à déclaration obligatoire conformément à l'art. 959c CO.

COMPTES STATUTAIRES DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL-FRIBOURG, La Tène

CHARGES DU POUR-CENT CULTUREL
(en CHF)

	2024	2023
Buts culturels	171'071	251'668
Formation	2'807'500	3'213'661
Buts sociaux	106'254	87'328
Loisirs & Sport	143'377	117'142
Buts de politique économique	20'000	20'000
Quote-part de frais administratifs / Provisions	126'260	110'128
Total	**3'374'462**	**3'799'927**
0,5 % du chiffre d'affaires déterminant au cours de l'exercice	3'572'440	3'614'149

Rapport de Gestion 2024

Proposition de l'administration relative à l'emploi du bénéfice au bilan
(en CHF)

	2024	2023
Report de l'exercice précédent	-	37'327'949
Bénéfice de l'exercice	28'260'000	20'210'000
Bénéfice résultant du bilan	**28'260'000**	**57'537'949**
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-28'260'000	-57'537'949
Report à nouveau	**-**	**-**

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Ernst & Young SA
Avenue de Malley 10
Case postale 611
CH-1001 Lausanne

Téléphone: +41 58 286 51 11
www.ey.com/fr_ch

A l'ensemble des membres de la
Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg, La Tène
(Votation générale)

Lausanne, le 25 mars 2025

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit
Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 11 à 18 du rapport de gestion) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit
Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations
La responsabilité des autres informations incombe à l'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités de l'administration relatives aux comptes annuels
L'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, l'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si l'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels
Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Rapport de Gestion 2024

Conformément à l'art. 906, al. 1 CO en liaison avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 906, al. 1 CO en liaison avec l'art 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition de l'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Anne-Céline Bosviel
(Qualified Signature)

Jérémie Rouillard
(Qualified Signature)

Experte-réviseure agréée
(Réviseur responsable)

RÉSEAU DE VENTE 2024

1 **BOUDRY** M Boudry
Avenue du Collège 37

2 **CERNIER** MM Cernier
Rue Comble-Emine 5

3 **CHEZ-LE-BART** M La Béroche
Rue Combamare 21

4 **COLOMBIER** M Colombier
Avenue de la Gare 16

5 **CORTAILLOD** M Cortaillod
Chemin de Ronzi 2

6 **FLEURIER** MM Fleurier
Grand-Rue 27

7 **LA CHAUX-DE-FONDS** M La Charrière
Rue de La Charrière 71

8 **LA CHAUX-DE-FONDS** MM Les Eplatures
Avenue Charles-Naine 44

9 **LA CHAUX-DE-FONDS** MMM Métropole Centre
+ M-Restaurant
Rue Daniel-Jeanrichard 23

10 **LE LANDERON** M Le Landeron
Rue de Neuchâtel 46

11 **LE LOCLE** MM Le Locle
Rue Bournot 35

12 **MARIN** MMM Marin Centre
+ M-Restaurant
Rue Fleur-de-Lys 26

13 **NEUCHÂTEL** M Les Cadolles
Rue du Plan 28

14 **NEUCHÂTEL** MM Hôpital
+ Take Away
Rue de l'Hôpital 12

15 **NEUCHÂTEL** M Portes-Rouges
Avenue des Portes-Rouges 46

16 **PESEUX** MM Peseux
Rue Jämes-Paris 4

17 **LA NEUVEVILLE** M La Neuveville
Chemin des Vergers 20

18 **SAINT-IMIER** M Saint-Imier
Rue Baptiste-Savoye 62

19 **TAVANNES** M Tavannes
Rue Pierre-Pertuis 11

20 **TRAMELAN** M Tramelan
Rue Albert-Gobat 1

21 **SAIGNELEGIER** M Saignelégier
Rue de la Gruère 23

22 **AVENCHES** M Avenches
Route du Pré-Vert 5

23 **AVRY** MMM Avry Centre
+ M-Restaurant et M-Café
Route de Matran 9

24 **BELFAUX** M Belfaux
Route de Lossy 16b

25 **BULLE** M Gare Bulle
Place de la Gare 3

26 **BULLE** MMM Gruyère Centre
+ M-Restaurant
Rue Château-d'En-Bas 2

27 **CHÂTEL-ST-DENIS** MM Châtel-St-Denis
Route de Montreux 56

28 **COURTEPIN** M Courtepin
Route de l'Industrie 25

29 **DOMDIDIER** M Domdidier
Grand-Rhain 54

30 **DÜDINGEN** MM Düdingen
Käsereistrasse 3

31 **FLAMATT** M Flamatt
Bernstrasse 36

32 **FRIBOURG** M Beauregard
Chemin de Bethléem 7

33 **FRIBOURG** M Gare Fribourg
Rue Louis-d'Affry 2

34 **FRIBOURG** M Marché Fribourg
Rue Saint-Pierre 2

35 **FRIBOURG** MM Pérolles Centre
Bd de Pérolles 21

36 **FRIBOURG** M Schoenberg
Chemin Cité-des-Jardins 13A

37 **FRIBOURG** MM Ste-Thérèse
Route Ste-Thérèse 2a

38 **GRANGES-PACCOT** M Granges-Paccot
Route d'Englisberg 15b

39 **GRANGES-PACCOT** MM Granges-Paccot
Route d'Agy 2

40 **KERZERS** M Kerzers
Murtenstrasse 15

41 **LA ROCHE** M La Roche
Haut de Scherwyl 2

42 **LA TOUR-DE-TRÊME** MM Centre La Tour
Route de Pra-Riond 2

43 **LA TOUR-DE-TRÊME** M La Tour-de-Trême Tivoli
Rue de l'Ancien Comté 17b

44 **MARLY** MM Marly
Route des Pralettes 1

45 **MORAT** MM Morat
+ M-Restaurant
Route de Berne 18

46 **NEYRUZ** M Neyruz
Place de la Gare 10

47 **PLAFFEIEN** M Plaffeien
Obere Matte 9

48 **ROMONT** MM Romont
Avenue de la Gare 7

49 **VILLARS-SUR-GLÂNE** M Cormanon
Rue du Centre 4

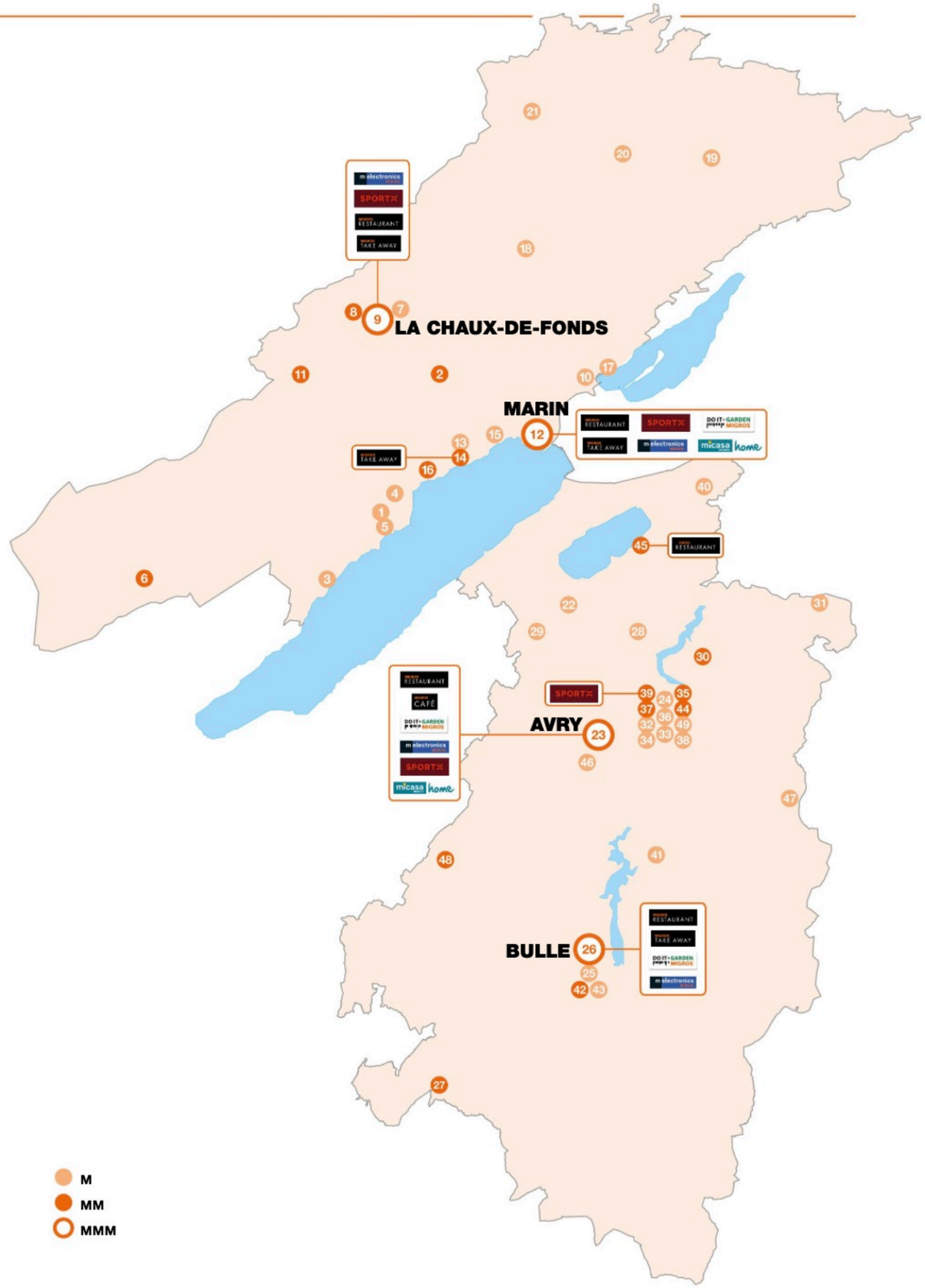

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL-FRIBOURG
Direction, administration
et centrale d'exploitation
Route des Perveuils 2
2074 Marin-Epagnier
058 574 81 11

RÉDACTION, COORDINATION & GRAPHISME
Migros Neuchâtel-Fribourg

PHOTOGRAPHIES
Adobe Stock
Migros

IMPRESSION
Engelberger Druck AG